

## CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS POUR LA RENTRÉE 2016

**EN SECONDE PROFESSIONNELLE MARITIME**  
**ÉLECTROMÉCANICIEN MARINE, CONDUITE ET GESTION DES ENTREPRISES MARITIMES, CULTURES MARINES**  
**EN CAP MARITIME**  
**MATELOT, CONCHYLICULTURE**  
**AU LYCÉE RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT MARITIME ET AQUACOLE DE LA ROCHELLE (17)**

### INFORMATION GÉNÉRALE

#### 1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

---

**Lycée Régional d'Enseignement Maritime et Aquacole**  
Avenue du Maréchal Juin – BP 529  
17022 LA ROCHELLE CEDEX 1

Téléphone : 05-46-43-00-48 – Télécopie : 05-46-43-54-34  
Courriel : [lma-la-rochelle@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lma-la-rochelle@developpement-durable.gouv.fr)

#### 2. MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CONDITIONS D'ACCÈS

---

Une candidature doit obligatoirement faire l'objet d'un entretien.

Pour postuler en formation maritime, il faut :

- **entretien de motivation obligatoire dès à présent et jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2016 :**
  - prendre rendez-vous auprès du Conseiller Principal d'Éducation chargé du recrutement : il s'agira d'apprécier la motivation et les aptitudes du jeune à suivre une formation maritime ;
  - pour l'entretien, fournir les bulletins de 3<sup>ème</sup> ainsi qu'une lettre de motivation.
- être apte physiquement à la profession de marin (visite médicale à effectuer auprès du médecin des gens de mer avant toute entrée en formation)
- produire une attestation de natation

#### 3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

Les documents utiles sont à demander directement auprès de l'établissement (coordonnées ci-dessus).

Les formations proposées sont les suivantes :

- Seconde Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes (CGEM) – 18 places  
(3 options, 6 places par option ; nouveauté 2016 options Marin pêcheur, Marin de Commerce, Marin de plaisance)
- Seconde Electromécanicien Marine (EMM) – 18 places
- Seconde Cultures Marines (CM) – 18 places
- CAP Maritime de Matelot (CAPM) – 8 places
- CAP Maritime de Conchyliculture (CAPC) – 8 places

## CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS POUR LA RENTRÉE 2016

**EN SECONDE PROFESSIONNELLE MARITIME**  
**ÉLECTROMÉCANICIEN MARINE, CONDUITE ET GESTION DES ENTREPRISES MARITIMES, CULTURES MARINES**  
**EN CAP MARITIME**  
**MATELOT, CONCHYLICULTURE**  
**AU LYCÉE RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT MARITIME ET AQUACOLE DE LA ROCHELLE (17)**

### 4. L'AFFECTATION

#### 4.1. La prise en compte des vœux par la saisie informatique

- La candidature relève du responsable légal du candidat.
- Le responsable légal du candidat doit se rapprocher de son établissement d'origine qui est en charge de la saisie du vœu sur l'application Affelnet (Affectation des élèves sur le net). Cette saisie doit être faite obligatoirement avant la date butoir académique (disponible auprès de l'établissement d'origine).

***Il est fortement recommandé aux candidats d'émettre plusieurs vœux dans le cadre de leur orientation.***

Tous les candidats doivent respecter la procédure d'affectation après la 3<sup>ème</sup> mise en place dans l'académie de Poitiers. Ils doivent obligatoirement remplir la fiche « orientation après la 3<sup>ème</sup> » en vigueur.

Deux possibilités :

- Candidats scolarisés dans l'académie de Poitiers : la fiche « orientation après la 3<sup>ème</sup> » leur est remise par leur établissement d'origine.
- Candidats extérieurs à l'académie de Poitiers : la fiche « orientation après la 3<sup>ème</sup> » est disponible sur le site de l'académie de Poitiers (<http://www.ac-poitiers.fr/orientation-insertion/>) ; l'établissement d'origine des candidats prend contact avec le Rectorat-SAIIO de Poitiers ([saiio@ac-poitiers.fr](mailto:saiio@ac-poitiers.fr) ou 05 16 52 63 87) **pour obtenir le code d'accès à l'application AFFELNET.**

#### 4.2. La décision

- **À compter de fin juin 2016** : le Lycée Régional d'Enseignement Maritime et Aquacole de La Rochelle envoie aux élèves retenus la notification d'affectation.
- Le candidat et son responsable légal sont informés par courrier de cette **décision d'affectation** et procèdent ensuite à l'**inscription** au lycée régional d'enseignement maritime et aquacole de La Rochelle.